

# « Pour une Sainte-Emilie bis »

## WALLONIE Magnette persiste et signe sur la régionalisation de l'école

- Au parlement wallon, le ministre-président a confirmé ses propos récents : « Faire de la politique, c'est gouverner, mais aussi réfléchir à l'avenir. »
- Le Carolo continuera à faire vivre le débat sur la régionalisation de la culture et de l'école.

Entre la poire et le fromage, devant quelques journalistes, Paul Magnette n'avait pas mâché ses mots, le 7 juin dernier. En substance : « *Sans la culture et l'enseignement, la Wallonie est eunuque. Donnez-moi ces deux compétences essentielles dans la constitution d'une identité et nous aurons en Wallonie un vrai projet mobilisateur.* » Le plaidoyer régionaliste du ministre-président avait fait le buzz, pas l'unanimité, jusqu'au sein du PS où des voix discordantes se sont manifestées.

Ce lundi au parlement wallon, Paul Magnette n'a pas changé une virgule à son discours. Il était interpellé plutôt vertement par les chefs de file de l'opposition, Stéphane Hazée pour Ecolo et Pierre-Yves Jeholet pour le MR, les convictions très régionalistes de ce dernier n'étant pourtant plus à démontrer (« *Notre main est tendue pour discuter de régionalisation* », a-t-il dit).

Si le libéral est tombé des nues, c'est moins en raison d'une poussée régionale que de tout ce qui l'entoure : « *Je rêve quand j'entends des propos indignes de la part d'un ministre-président : sans l'école et la culture, pas de projet mobilisateur possible !*

*Que doivent dire les demandeurs d'emploi, les familles en quête d'un logement ou les personnes handicapées ? Ces dossiers et tant d'autres concernent les gens.*

*Quel aveu d'impuissance de ne pas se sentir mobilisé par cela ! »*

Stéphane Hazée se dit lui « ébranlé » par la sortie du ministre-président : « *Ouvrir aujourd'hui le débat intra-francophone serait une faute. On pousserait les francophones bruxellois dans les bras de la Flandre. C'est le discours de la division : un jour, la Wallonie ne fera plus qu'offrir des cadeaux à Bruxelles comme elle le fait à l'égard du Bénin ou des Philippines.* »

Les deux opposants se rejoignent sur un point : en 2014, PS et CDH ont perdu une occasion de mieux intégrer la Wallonie et la Fédération, lorsqu'ils ont opté pour une multiplication par deux des ministres-présidents ou des ministres du Budget. « *Une marche arrière par rapport à 2009 qui a transformé la Fédération Wallonie-Bruxelles en île* », selon le député Ecolo.

Face aux critiques, Paul Magnette assume donc : « *Les compétences que nous avons obtenues sont techniques, et très importantes. Mais faire de la politique, c'est gouverner, et aussi réfléchir et animer le débat public. On ne peut pas m'empêcher de penser au-delà de la déclaration de politique régionale.* »

### Bonne gouvernance

Le ministre-président sait que les francophones marcheront sur des œufs s'ils s'engagent sur la voie d'un aménagement dans l'exercice des compétences : « *Après 2019 et sur base de solidarités fortes entre Wallonie et Bruxelles, il faudra penser à re-*

*construire et à réinventer entre nous un nouveau schéma institutionnel. Je ne suis pas demandeur d'une septième réforme de l'Etat, ni d'une régionalisation imposée par le fédéral, car je devine déjà le contexte politique dans lequel nous serons après les élections.* »

Pour Paul Magnette, ne pas réfléchir aujourd'hui à de futurs aménagements serait une faute politique, parce qu'il s'agit d'une question de bonne gouvernance : « *Plus les compétences de la Wallonie se renforcent, plus nous avons besoin que les matières liées à l'enseignement et à la culture soient exercées sur une base régionale. Comment justifier que nous voulons forger une identité et un projet wallons sans pouvoir nous occuper de ces compétences ?* » ■

ÉRIC DEFFET

### CONTEXTE

#### Retour vers le futur

« *J'en appelle à une Sainte-Emilie bis*, lance Magnette. Depuis 1980, les francophones sont prisonniers d'un non-choix entre différentes entités fédérées. Les Flamands ont résolu le problème en dissolvant leur Région dans la Communauté. Nous, nous pouvons actionner l'article 138. »

Wallonie, Bruxelles et Fédération s'appuient sur l'article 138 de la Constitution. Après l'accord global sur la sixième réforme de l'Etat, les partis francophones ont abouti à un autre « deal », un jour de Sainte-Emilie, pour permettre des glissements de compétences de la Fédération vers la Wallonie. Rebe-lote après 2019 pour l'enseignement et la culture ? C'est l'idée...

E.D.